## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

\_\_\_\_\_

Envoyé en préfecture le 18/12/2020 Reçu en préfecture le 18/12/2020 Affiché le 18.12.2020

ID: 089-200039642-20201214-95\_2020-DE

## DEPARTEMENT DE L'YONNE

## ARRONDISSEMENT D'AVALLON

### COMMUNES LE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

### Nombre de conseillers :

- En exercice: 75 - Présents: 58 - Absent(s): 14 - Pouvoir(s): 3

Votants: 61

### <u>Délibération n° 95-2020</u>

# Le quatorze décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BENOIT Gaëlle, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. PETIT Patrice, Vireaux: M. PONSARD José.

Excusés ayant donné pouvoir : Pacy-Sur-Armançon : M. GOUX Jean-Luc (a donné pouvoir à M. PONSARD José), Quincerot : M. BETHOUART Scrge (a donné pouvoir à M. NICOLLE Régis), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal).

<u>Absents excusés</u>: Argentenay: M. TRONEL Michel, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Flogny La Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, Viviers: M. PORTIER Virgile.

<u>Absents non excusés</u>: Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Sennevoy-Le-Bas: M. VAREILLES Dominique, Tonnerre: M. HAMAM Nabil, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Secrétaire de séance : M. CAILLIET Jean-Bernard

Date de convocation: 8 décembre 2020

## **Objet**: ADMINISTRATION

### GENERALE

Désignations

Désignation de représentants à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant de l'Armançon

Vu l'arrêté départemental n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30 septembre 2020 portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE.), chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Armançon, sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne,

Vu la demande de la préfecture de l'Yonne, par son courrier du 6 octobre 2020, de désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant) pour siéger au sein de la CLE du bassin versant de l'Armancon,

Madame la présidente propose de désigner Messieurs Jean-François FICHOT et José PONSARD, respectivement titulaire et suppléant, précisant que ces deux élus siègent également aux comités syndicaux du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA).

Elle procède toutefois à un appel à candidature en séance et au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	61	pour
	0	contre
	0	abstention

**DESIGNE** Monsieur Jean-François FICHOT comme représentant titulaire,

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 18.12.2020

ID: 089-200039642-20201214-95\_2020-DE

### DESIGNE Monsieur José PONSARD comme représentant suppléant,

**DONNE** tous pouvoirs aux élus désignés pour prendre les décisions au nom de la CCLTB lors des instances de la CLE du bassin versant de l'Armançon.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.

#### La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).